

Mesdames, Messieurs

Les congés de printemps, dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons, seront particuliers pour nous tous. Temps de loisir et de repos, ces vacances peuvent aussi offrir aux élèves une occasion d'approfondir leur culture générale grâce à une offre éducative de qualité. Elles peuvent aussi procurer aux élèves qui le souhaitent, notamment ceux qui rencontrent des difficultés, un temps de consolidation de leurs acquis.

Pour l'académie de Versailles, dans ce contexte où nous savons que les élèves ont besoin de s'exprimer, d'échanger entre eux, de vivre reliés aux autres dans ce temps de confinement, nous vous présentons une grande opération « *Mon Printemps 2020 – se souvenir de...* » afin de permettre à tous les élèves engagés cette année dans des projets artistiques et culturels de poursuivre leurs activités, d'être sensibilisés à la création, de développer leur potentiel artistique et de garder la trace de ce printemps comme d'un temps de création et de vie. *Mon Printemps 2020 – se souvenir de...* concerne l'ensemble des arts. Pour répondre à cette ambition, nous nous appuyons sur les centaines de partenaires de l'académie, sur les artistes, sur les écrivains, sur les scientifiques impliqués dans les milliers de projets en cours. Dans cette perspective, je vous invite à découvrir la diversité et la richesses des propositions des partenaires de l'académie sur le padlet « Mon Printemps 2020 » créé par la DAAC:

<https://padlet.com/daacversailles/h9gk555o5ubn>

Mon Printemps 2020 – se souvenir de... doit permettre de partager, de dialoguer, de garder la trace de ce qui a été inventé, imaginé, créé de sorte qu'il aura vocation à s'ouvrir sur les réseaux sociaux selon des modalités permettant d'accueillir le flux des productions des élèves.

Dès aujourd'hui, j'ai souhaité que soit engagée une action dans le champs de la lecture et de l'écrit et j'ai demandé aux personnels d'inspection de l'académie de proposer **un plan d'action pour promouvoir la lecture et l'écriture**, tant dans le premier degré, qu'au collège, au lycée général et technologique et au lycée professionnel.

Dans le premier degré, en s'inspirant des carnets de lecture, il s'agira de permettre aux élèves de communiquer leurs émotions de lecteurs et leur plaisir de lire. Pour ce faire, les élèves de l'école primaire disposent d'une liste d'ouvrages de littérature de jeunesse sélectionnés par les IEN et conseillers pédagogiques missions maternelle et français, en grande partie réalisée à partir de sites proposant des ouvrages en accès gratuit. L'activité proposée, une évocation de personnages, consiste en la production d'une trace sur une feuille A4, un dessin, quelques phrases, pour exprimer ce que l'on a apprécié ou non chez un personnage, ce que l'on a compris de ses actions. L'ensemble des productions réalisées par les élèves aboutira à une œuvre commune qui sera valorisée sur les espaces numériques départementaux et académique. **Cette liste de proposition de lectures, de la maternelle au cycle 3, vous est transmise en pièce jointe. Elle est destinée à être envoyée avec la fiche action du 1er degré aux directeurs et professeurs des écoles. La fiche doit être complétée avec les coordonnées des contacts en département, c'est pourquoi le document est sous word.**

Dans le second degré, la Daac, la Dane, l'Inspection des lettres, d'EVS, l'Inspection du second degré, en partenariat avec la Maison des écrivains et de la littérature, proposent aux élèves et aux enseignants d'écrire et lire en cette période de confinement où l'écoute de l'autre, le partage et la solidarité sont plus que jamais nécessaires. Voilà pourquoi s'ouvre un espace de partage d'écriture sous la conduite d'écrivains, et de lecture de textes proposés par ces auteurs.

Professeurs et élèves trouveront sur le blog, « *Mon printemps 2020 : se souvenir de..., On peut toujours écrire..., On peut toujours lire..* » accessible à l'adresse suivante :

<http://www.onpeuttoujours.ac-versailles.fr/>

- deux propositions d'écriture postées deux fois par semaine par des écrivains. Ces propositions pourront donner lieu à de courts écrits, de brèves capsules audio.
- une page dédiée à la lecture nommée **le Cercle des lecteurs nomades**, comportant une liste de livres libres de droit et gratuits (pour cette raison essentiellement patrimoniaux), ainsi qu'un espace de commentaires et de partages pour les lecteurs.

Je vous remercie de bien vouloir adresser ce lien aux professeurs des l'enseignement général, technologique et professionnel afin qu'ils le transmettent à leur élèves.

Pour les élèves de l'enseignement professionnel, les inspecteurs ont développé **une offre précisée dans les fiches action du document joint destiné à être envoyé aux professeurs de la voie professionnelle** :

- lire pour vivre une aventure au pays imaginaire – Lecture fictionnelle individuelle et collective : un défi lecture
- lire pour acquérir des codes socio-professionnels – lecture informative et documentaire : un défi « code de la route »
- lire pour la beauté du geste – merveilleux sms. Lecture poétique : rendez-vous quotidien avec un poème

J'ai souhaité que l'académie de Versailles déploie ainsi l'opération « *Vacances apprenantes* » de manière créative au bénéfice de tous les élèves et en soutien aux professeurs.

Je remercie les corps d'inspection, la Daac, la Dane et les partenaires, tout particulièrement la Maison des écrivains et de la littérature, associés à notre belle ambition de faire écrire et lire nos élèves.

Dans cette période, où nous sommes tous mobilisés, je tiens à saluer l'ensemble des personnels pour leur dynamisme, leur engagement et leur courage face aux défis de la continuité pédagogique et administrative.

Charline Avenel
Rectrice de l'académie de Versailles